

avec
SAINT-LUC
faites un geste
pour
l'environnement



LE
GUIDE



PEINTURES ENVIRONNEMENT

S A I N T
LUC

La grande marque française

des distributeurs indépendants

AVEC SAINT-LUC, APPRÉHENDÉZ LES CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX

Écolabel



L'Ecolabel est une certification européenne de qualité environnementale et technique. Elle qualifie les peintures en apportant aux utilisateurs **une triple garantie :**

1 Respect de l'homme et de son environnement

- Par un taux limité de composés organiques volatiles (C.O.V.) et d'hydrocarbures volatils (HCV) ;
- Par une absence de métaux lourds (plomb, mercure, ...) et de substances dangereuses pour l'environnement et la santé (dérivés de phénol et d'éther de glycol);
- Par une réduction significative des émissions de soufre au cours de la production du dioxyde de titane.
- Par un processus de fabrication respectueux de l'environnement (maîtrise de l'utilisation des ressources énergétique, réduction des déchets).

2 Excellent niveau de performances techniques et de durabilité :

- Un pouvoir masquant supérieur à 8m²/L pour une opacité minimale de 98%;
- Une grande résistance aux frottements humides (70µ après 200 cycles);
- Une bonne tenue aux UV, un bon équilibre perméabilité eau-vapeur et une très bonne adhérence.

3 Indépendance

Ce label est délivré par des organismes publics européens indépendants (AFNOR en France) et tend à s'imposer face aux labels nationaux (NF Environnement en France).

Taux de C.O.V.



- Les composants organiques volatiles (C.O.V.) utilisés dans les peintures sont des additifs chimiques qui améliorent les qualités des produits avant et pendant leur application (glisse, régulateur de séchage, mouillage du support, ...). Les C.O.V. concernés sont des substances dont le point d'ébullition est inférieur à 250°C. Par leur évaporation au séchage ils contribuent à la production de gaz à effets de serre. Il convient donc de réduire leur utilisation sans nuire à la qualité du produit.

- Le taux de C.O.V. est mesuré en poids rapporté au volume de peinture.

La Directive Européenne 2004/42/CE définit les taux maximum de C.O.V. tolérés suivant les différents types de peintures (30 g/L pour les peintures de finition mates et satinées intérieures).

- * Lorsque le taux est inférieur à 1g/L, il est considéré, en %, comme non significatif ; la peinture peut être alors qualifiée "0% de C.O.V."

Qualité de l'air



- Dans les bâtiments, les sources d'émission de substances polluantes sont nombreuses (matériaux de construction, peintures, meubles, appareils de chauffage, produits d'entretien...) dégradant la qualité de l'air ambiant. Dix substances ont été identifiées dont trois jugées particulièrement nocives (formaldéhyde, dichlorobenzène et dioxyde de carbone).

- La loi dite "de Grenelle" de juillet 2010 a rendu obligatoire sur les étiquettes des produits la mise en place d'un code indiquant le niveau d'émission de ces dix substances.

- 4 niveaux sont retenus :

A+ (pas ou très peu émissif), **A** (faiblement émissif), **B** (moyennement émissif) et **C** (fortement émissif).

Peinture biosourcée



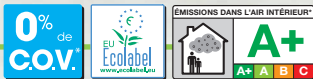
- Les résines composant les peintures acryliques et glycéros sont issues de la pétrochimie. La recherche actuelle voulant s'affranchir du pétrole, s'oriente vers la chimie du végétal pour obtenir des peintures utilisant des ressources renouvelables telles que les résines alkydes biosourcées ou les huiles végétales polymérisées (lin, soja, tournesol).

- Une peinture sera considérée biosourcée si elle contient au moins 95 % de composants organiques issus de la chimie du végétal.

AVEC SAINT-LUC, RÉALISEZ 100% DE VOS CHANTIERS INTÉRIEURS AVEC LA CERTIFICATION ÉCOLABEL

Pour répondre aux attentes et préoccupations environnementales, Saint-Luc a élaboré 3 groupes de produits intérieurs respectueux des hommes et de la nature et développe aujourd'hui une gamme de peintures biosourcées.

- Peinture de finition mate sans tension biosourcée à base de polymère d'huile chaulée en phase aqueuse, formulée à 95% à partir de matières premières issues de ressources renouvelables.
- Peinture sans COV*,
- Bénéficiant de l'Ecolabel et du classement **A+**



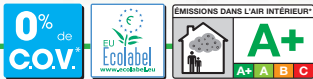
* Lorsque le taux est inférieur à 1g/L, il est considéré, en %, comme non significatif; la peinture peut être alors qualifiée "0% de C.O.V."

Peintures biosourcées, écolabélisées, avec 0% de COV*

SAINT-LUC'O FREE MAT



- Gamme pour travaux intérieurs soignés et courants, à hautes qualités environnementales.
- Peintures sans COV*,
- Bénéficiant de l'Ecolabel et du classement **A+**



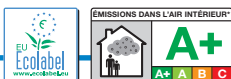
* Lorsque le taux est inférieur à 1g/L, il est considéré, en %, comme non significatif; la peinture peut être alors qualifiée "0% de C.O.V."

Peintures écolabélisées, avec 0% de COV*

GAMME ENVIRONNEMENT SAINT-LUC'O



- Gamme de produits destinés aux travaux intérieurs courants avec un rapport qualité/prix très compétitif.
- Bénéficiant de l'Ecolabel et du classement **A+**



Peintures écolabélisées

GAMME TRADITION ACRYLIQUE



- Gamme de peintures-laques acryl-polyuréthane en phase aqueuse avec
- un faible taux de COV,
- bénéficiant de l'Ecolabel et de classements **A+/A**



GAMME INNOVATION ABISKO



AVEC SAINT-LUC, OSEZ LA COULEUR TOUT EN RESPECTANT L'ENVIRONNEMENT

SAINT-LUC a développé Turner Color System

SAINT-LUC a élaboré un système à teinter les peintures à base de 16 colorants compatibles avec tous les types de peintures, performant et respectueux de l'environnement.

Sa performance se concrétise :

- Par une optimisation des quantités de colorants utilisés pour la réalisation des teintes, (inférieure à 3% pour les teintes pastel et comprise entre 5 et 7% pour les teintes vives).
- Par l'obtention d'une opacité supérieure ou égale à 99%.
- Par une capacité de reproductibilité de la teinte avec un écart de tolérance inférieur ou égal à 0,8 unité dans le système de formulation ΔE 2000.

Le respect de l'environnement est obtenu par l'utilisation de colorants :

- Sans solvant ni plastifiant.
- Exempt de pigment inorganique blanc à base de dioxyde de titane.
- Exempt de métaux lourds et de substances dérivées du phénol (APEO) et du glycol (DGME).
- Avec un taux de C.O.V. quasi nul ou extrêmement faible.

Ainsi les produits écolabélisés, ou avec 0% de C.O.V., teints sur Turner Color System conservent leurs qualifications environnementales d'origine.



AVEC SAINT-LUC, ENGAGEZ-VOUS DANS LA DÉMARCHE HQE®

La démarche HQE invite les maîtres d'ouvrage à maîtriser les impacts du bâtiment sur l'environnement extérieur et à créer un environnement intérieur sain et confortable pour l'utilisateur.

14 cibles HQE

ECO CONSTRUCTION	1 Relation harmonieuse des bâtiments avec leur environnement immédiat (rue, nuisance, pollution...)
	2 Choix intégré des procédés et produits de construction (durabilité, extensibilité...)
	3 Chantier à faibles nuisances
ECO GESTION	4 Gestion de l'énergie
	5 Gestion de l'eau (eaux usées, recyclage des eaux pluviales)
	6 Gestion des déchets d'activité
	7 Gestion de l'entretien, de la maintenance
CONFORT	8 Confort hygrothermique (homogénéité des ambiances)
	9 Confort acoustique (correction, isolation, affaiblissement des bruits d'impact)
	10 Confort visuel (éclairage naturel, relation visuelle avec l'extérieur)
	11 Confort olfactif (ventilation des odeurs désagréables, réduction des odeurs)
SANTÉ	12 Qualité sanitaire des espaces (hygiène optimal, nettoyage, évacuation des déchets...)
	13 Qualité sanitaire de l'air (gestion des risques de pollutions)
	14 Qualité sanitaire de l'eau (protection des réseaux de distribution collective de l'eau...)

Cette démarche peut être certifiée par une tierce partie pour que le bâtiment bénéficie de la marque "NF Type de bâtiment - Démarche HQE"

Retrouvez nos produits et nos points de vente sur le site
SAINT-LUC : peintures-saint-luc.com

GAD

31-33 rue de MOGADOR • 75311 PARIS cedex 09

